



**LA MUNICIPALITÉ, LE CONSEIL GÉNÉRAL  
ET LA POPULATION DE SAINT-OYENS**

expriment à la famille de

**Madame Angelika HUMBERT**

*Ancienne Municipale*

leurs sentiments de profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Saint-Oyens, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.